

Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)

FORMULAIRES : VERSIONS DE NOVEMBRE 2023

Le 16 novembre 2023, la nouvelle version de certains formulaires a été publiée sur la page [Autorisation ministérielle](#). À compter du 1^{er} juin 2024, seule la version « (2023-11) » des formulaires suivants sera acceptée en raison de leur amélioration.

- AM45 – Activité assujettie dans une autorisation gouvernementale
- AM45-48 – Procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement
- AM-LQE29 – Recherche et expérimentation
- AM177a – Établissement, modification ou extension d'un système d'aqueduc
- AM190a – Établissement, modification ou extension de système d'égout (réseau)
- AM217a – Établissement, modification ou extension d'un système de gestion des eaux pluviales drainant un site à risque
- AM217b – Établissement, modification ou extension d'un système de gestion des eaux pluviales ne drainant pas un site à risque
- AM348 – Construction, élargissement et redressement d'un chemin à proximité de certains milieux

Aussi, trois formulaires avec des modifications mineures ont été publiés sur la page [Autorisation ministérielle](#).

- AM113-115 – Établissement et exploitation d'une carrière ou d'une sablière (2023-10) v.2
- AM365 – Prélèvements d'eau existants (2023-10) v.2
- AM16d – Déclaration du professionnel ou autre personne compétente (2022-12) v.3

IDENTIFIER LA BONNE VERSION D'UN FORMULAIRE

Pour connaître la version en vigueur d'un formulaire, nous vous invitons à consulter le [Tableau résumé des versions des formulaires d'autorisation ministérielle](#). Il comprend aussi un historique des versions antérieures qui n'ont plus cours.

Rappelons que la page [Autorisation ministérielle](#) contient toutes les plus récentes versions des formulaires en lien avec une demande d'autorisation ministérielle.

Modification du formulaire AM16c – Identification des activités et des impacts et AM27c – Identification des activités et des impacts du projet modifié

Bientôt, le formulaire AM16c-AM27c sera corrigé pour régler une anomalie signalée ces dernières semaines et qui faisait en sorte que les demandeurs ne reçoivent plus de courriels en lien avec le formulaire interactif. Ces courriels comprenaient un lien de retour au formulaire, ainsi qu'un fichier HTM à soumettre avec toute demande d'autorisation ministérielle.

LIEN PERMETTANT DE RETOURNER AU FORMULAIRE

Le lien permettant d'accéder à une version partiellement ou entièrement remplie de votre formulaire ne sera plus envoyé par courriel. Il sera disponible dans le formulaire dès le premier enregistrement, c'est-à-dire à la deuxième page.

Vous devez enregistrer le lien soit en utilisant le lien à l'écran, soit en sélectionnant « Enregistrer le lien personnalisé du formulaire ».

Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)

RÉCAPITULATIF À SOUMETTRE AVEC LA DEMANDE

Pour soumettre votre demande dans le Service en ligne, vous devrez joindre un récapitulatif des réponses. Dans l'ancienne version, le récapitulatif était envoyé par courriel au format HTM. Dorénavant, le récapitulatif sera disponible à la dernière page du formulaire. Une fois le formulaire rempli, enregistrez le récapitulatif au format PDF à l'aide du bouton « Télécharger le récapitulatif », en bas de page. Puis, cochez la case qui suit pour confirmer que vous avez pris connaissance des consignes sur l'enregistrement du récapitulatif.

Notez que le format HTM sera accepté pendant les prochains mois pour ceux qui auraient déjà rempli le formulaire et qui possèdent un résumé au format HTM.

Bientôt, vous ne recevrez donc plus de courriel contenant votre lien personnalisé vers votre formulaire ni de courriel avec le récapitulatif de vos réponses en pièce jointe. Vous devrez récupérer le lien et le récapitulatif en PDF directement dans le formulaire, en suivant les directives présentes dans le formulaire.

Pour toute question concernant ce formulaire ou le service en ligne, voici nos coordonnées :

Téléphone : 1 833 521-3944

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés)
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Courriel

: serviceenligne@environnement.gouv.qc.ca